Envoyé en préfecture le 11/01/2024 Recu en préfecture le 11/01/2024 Publié le 11/01/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIR ID: 085-200071918-20231228-366_23-DE



28 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit décembre, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent - Les Essarts, dûment convoqué le 21 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 21 décembre 2023

Présents: Les Brouzils: Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY - Chauché: Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET - Chavagnes-en-Paillers: Annie MICHAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN - La Copechagnière : Annie NICOLLEAU - La Merlatière : Philippe BELY - La Rabatelière : Florian MÉRIEAU - Saint-André-Goule-d'Oie: Jacky DALLET - Saint-Fulgent: Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : Bazoges-en-Paillers : Jean-François YOU ayant donné pouvoir à Eric SALAÜN - Chavagnes-en-Paillers: Xavier BILLAUD - Essarts en Bocage: Arnaud BABIN, Fabienne BARBARIT, Caroline BARRETEAU, Nathalie BODET, Emmanuel LOUINEAU, Pierrette GILBERT, Yannick MANDIN, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD - Saint-André-Goule-d'Oie: Catherine SOULARD ayant donné pouvoir à Jacky DALLET - Saint-Fulgent : Marylène DRAPEAU ayant donné pouvoir à Jean-Luc GAUTRON

Secrétaire de séance : Annie NICOLLEAU

En exercice: 30 Présents : 16 Votants: 19 Quorum: 16

N° 366-23 - Attribution des primes Travaux d'économie d'énergie

Attribution:

Dans sa séance du 12 décembre 2023, la Commission « Aménagement-Urbanisme-Habitat » a émis un avis favorable sur 8 dossiers pour un montant total de 4 750 € (Niveau 1 : 7 dossiers – Niveau 2 : 1 dossier).

| Demandeur | Adresse des travaux | Travaux effectués | Montant estimatif travaux TTC | Montant prime |
|-----------|---------------------|-------------------|-------------------------------------|------------------|
| - | | • | | |
| | | | | |
| - | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| - | | | | |
| | | Total | 124 164 € | 4 750 € |

Sièae social: Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts 2 rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent Tél. 02 51 43 81 61 - Email : contact@ccfulgent-essarts.fr 2023/510

Envoyé en préfecture le 11/01/2024

Reçu en préfecture le 11/01/2024

Publié le 11/01/2024

ID: 085-200071918-20231228-366_23-DE

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- De valider les primes « travaux d'économie d'énergie » susvisées,
- D'autoriser le Président à procéder au versement après la réalisation des travaux.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme, le 10 janvier 2024

Le Président, Jacky DALLET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.